PÔLE FORMATION
ROUTE NOUVELLE

CATALOGUE DE FORMATION 2021

Pôle Formation Route Nouvelle
3 Port Saint Etienne 31000 Toulouse
Siren : 776 951 956 N° Enregistrement 73 31 07852 31

ROUTE NOUVELLE

SOMMAIRE

Édito 3

Présentation de l'Association Route Nouvelle 4

LES FORMATIONS 5

Formation : Sensibilisation et approfondissement aux concepts de la réhabilitation psychosociale et mise en œuvre dans vos dispositifs 6

Formation : Handicap psychique et réhabilitation psychosociale 9

Formation : Bonnes pratiques en restauration collective 12

Édito

Bienvenue !

Notre pôle formation est dédié aux professionnels, accompagnants et aidants du secteur sanitaire et médico-social.

L'objectif est d'offrir aux stagiaires participants aux journées de formation :

- un temps de réflexion, d'analyse, de remise en question, et de volonté de progresser dans leurs pratiques professionnelles.
- un développement des savoir-faire et des compétences

Des programmes de 1 à 5 jours construits après une analyse fine de vos besoins.

Notre lieu d'intervention et accès

Nos formations sur mesure s'organisent en intra-établissements au sein de votre structure.

Accessibilité aux personnes handicapées

Le pôle formation Route Nouvelle s'engage à accueillir les étudiants en situation de handicap dans les meilleures conditions. Si vous êtes concerné (e.s), contactez notre référent handicap afin de convenir d'un entretien individualisé. Il vous proposera un programme individuel ou la meilleure orientation adaptée à vos besoins.

Jessica STOLL, Référent handicap, pôle formation Route nouvelle
06.22.26.88.02
jessica.stoll@routenouvelle.fr

Présentation de l'Association Route Nouvelle

Depuis 1964, l'Association Route Nouvelle apporte soutien, aide et soins aux personnes souffrant de troubles psychiques handicapant.

Elle favorise la réinsertion et la réadaptation sociales. L'association développe une offre de soutien originale, basée sur une philosophie humaniste, privilégiant la liberté et la confiance en soi pour faire émerger les résiliences propres à chaque individu.

Spécialisée en Réhabilitation Psychosociale, l'association a obtenu le label attribué par l'ARS en 2019.

L'Association est composée de 5 pôles

- SANITAIRE : Centre de post-cure (hospitalisation de jour en psychiatrie), Centre de proximité en Réhabilitation Psychosociale labellisé par l'ARS, certifié par la HAS.
- MEDICO-SOCIAL : un SAMSAH Psy de 47 places et 8 appartements communautaires
- FORMATION : un organisme de formation offrant des formations sur mesure, et propose et anime en parallèle le Diplôme Universitaire de « Réhabilitation Psychosociale en psychiatrie », conjointement avec l'Institut Catholique Toulousain : porteur du diplôme.
- SYSTEME D'INFORMATION : 2 applications logicielles permettant de gérer la prise en charge des patients et usagers au plus près de leur besoins, homologués CNDA et interfacés DMP.
- SOCIAL : Habitat Friendly et 2022 - La résidence accueil Suzanne Rio : deux dispositifs d'habitat inclusif pour des personnes fragilisées par la maladie psychique

LES FORMATIONS

Formation : Sensibilisation et approfondissement aux concepts de la réhabilitation psychosociale et mise en œuvre dans vos dispositifs

Objectifs pédagogiques :

- Clarifier les concepts de réhabilitation psychosociale et en comprendre les enjeux et les évolutions
- Mettre en place le projet de RPS dans vos structures et adapter les outils existants
- Coordonner le parcours de rétablissement et stimuler le patient dans ce processus
- Développer l'autonomie par l'évaluation régulière du projet de réhabilitation et ajuster les modalités d'accompagnement

Contenu

Première intervention (2 jours) :

Première journée :

- Comprendre et approfondir les concepts de la RPS
- Savoir identifier les différentes pathologies : signes cliniques, conduites à tenir
- Apprendre à mesurer les conséquences sur le rétablissement
- Evaluer les habiletés sociales préservées, les stimuler et les développer : Les outils et méthodes en réhabilitation psychosociales :
    - Le développement des habiletés sociales
    - La remédiation cognitive
    - La psychoéducation
    - L'activité sportive
    - L'art-thérapie

Deuxième journée :

- Construire et mettre en œuvre un projet
- Le coordinateur de parcours : le concept de case management
- Evaluer les habiletés sociales
- Créer et développer un partenariat
- Communiquer avec les différents partenaires

Entre la première intervention et la seconde intervention, il sera laissé plusieurs semaines afin de permettre à l'équipe de mettre en place, et expérimenter les projets de RPS établis durant la première session.

Seconde intervention (1 jour) :

Troisième journée :

- Evaluer, améliorer les projets mis en place

- Préciser certains points de la RPS en fonction des besoins soulevés par les projets réalisés.
- Adapter les concepts de RPS à la situation spécifique
- Mettre en place une dynamique de RPS au sein de l'institution

Durée de la formation *:*

3 jours

Coût :

3590 €

Moyens pédagogiques et techniques et d'encadrement mis en œuvre

La formation est fondée sur une pédagogie de groupe. Elle s'appuie sur des apports théoriques, méthodologiques enrichis de cas pratiques en ateliers.

La participation des stagiaires, renforcée par l'alternance des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives permet l'acquisition et la maitrise des outils présentés.

Pré-requis :

Professionnels en exercice auprès de public souffrant d'un handicap psychique

Modalités et délais d'accès :

La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap

Outils et supports remis aux professionnels

Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation. Un support papier vous sera distribué en début de séance. Le formateur donnera également le support dématérialisé pour ceux qui le souhaite.

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative par le formateur à chaque fin de journée de formation : interrogation orale ou cas pratique (atelier, cas clinique)

- Auto-évaluation des acquis en fin de formation :

Le formateur distribue le questionnaire d'auto-évaluation des acquis à l'apprenant : ce questionnaire permet de s'auto-évaluer sur l'apport de la formation en termes de connaissances et de compétences acquises en fonction des objectifs pédagogiques fixés.

Le formateur reporte les résultats sur l'attestation de formation de l'apprenant. Cette attestation reprend les objectifs pédagogiques de la formation. L'attestation précise les compétences et connaissances acquises.

- Assiduité par l'émargement des feuilles de présence.

- Un questionnaire à froid est envoyé 6 mois à 1 an après la formation : cela permet d'évaluer la capacité à transférer les nouveaux acquis dans l'activité professionnelle et suivre l'évolution.

- Un questionnaire de satisfaction est distribué à l'apprenant afin d'apprécier la formation et son déroulement.

Formation : Handicap psychique et réhabilitation psychosociale

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Identifier les différents types de handicap psychique
- Clarifier les concepts de réhabilitation psychosociale et en comprendre les enjeux et les évolutions
- Mettre en œuvre un projet d'établissement en lien avec les spécificités des handicaps concernés,
- Créer des partenariats et des réseaux pour optimiser l'accompagnement au quotidien,
- Accompagner le patient à la construction de son projet de vie
- Mesurer et renforcer la capacité à poser les justes limites dans les relations avec les patients
- Développer une prise en charge harmonisée et efficiente

Eléments socles du programme :

La question du handicap

- Notion du handicap : Des rappels d'histoire et aspects juridiques
- Définition du handicap psychique
- Approche et évaluation du handicap (GEVA/MDPH)

Eléments cliniques et psychopathologiques du handicap psychique

- Névroses
- Troubles de l'humeur
- Troubles de la personnalité
- Etats-limites
- Psychoses (schizophrénie, psychose chronique)

Handicap et pathologie mentale

- Déclinaison des spécificités de l'approche du handicap chez un patient de souffrant de troubles de la personnalité
- Chez le patient schizophrène
- Chez le patient souffrant d'un trouble thymique

La réhabilitation psychosociale en psychiatrie

- Définition
- Le rétablissement
- Les différentes étapes de la réhabilitation d'un patient
- Exemples et discussion

Projet de service

- Fonctionnement du dispositif
- Partenariat existant et coordination des soins somatiques et psychiques

Projet de vie personnalisé

- Le projet personnalisé de vie
- Les grands axes du PPV (grands axes d'évaluation)
- La construction de l'évaluation et ses indicateurs
- L'accompagnement du professionnel dans le projet de vie du patient :
- Le PPV et sa mise en place (équipe pluridisciplinaire)

La réalité du quotidien : déficience, délire, trouble du comportement, troubles somatiques, conduites addictives, violence

- L'articulation avec les partenaires extérieurs, les ressources

Public ciblé :

Professionnels du service
Pour des raisons pédagogiques, le groupe constitué ne dépassera pas 12 participants.

Durée de la formation :

5 jours

Coût :

7500 €

Moyens pédagogiques et techniques et d'encadrement mis en œuvre

La formation est fondée sur une pédagogie de groupe. Elle s'appuie sur des apports théoriques, méthodologiques enrichis de cas pratiques en ateliers.

La participation des stagiaires, renforcée par l'alternance des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives permet l'acquisition et la maitrise des outils présentés.

Pré-requis :

Professionnels en exercice auprès de public souffrant d'un handicap psychique

Modalités et délais d'accès :

La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap

Outils et supports remis aux professionnels

Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation. Un support papier vous sera distribué en début de séance. Le formateur donnera également le support dématérialisé pour ceux qui le souhaite.

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative par le formateur à chaque fin de journée de formation : interrogation orale ou cas pratique (atelier, cas clinique)

- Auto-évaluation des acquis en fin de formation :

Le formateur distribue le questionnaire d'auto-évaluation des acquis à l'apprenant : ce questionnaire permet de s'auto-évaluer sur l'apport de la formation en termes de connaissances et de compétences acquises en fonction des objectifs pédagogiques fixés.

Le formateur reporte les résultats sur l'attestation de formation de l'apprenant. Cette attestation reprend les objectifs pédagogiques de la formation. L'attestation précise les compétences et connaissances acquises.

- Assiduité par l'émargement des feuilles de présence.

- Un questionnaire à froid est envoyé 6 mois à 1 an après la formation : cela permet d'évaluer la capacité à transférer les nouveaux acquis dans l'activité professionnelle et suivre l'évolution.

- Un questionnaire de satisfaction est distribué à l'apprenant afin d'apprécier la formation et son déroulement.

Formation : Bonnes pratiques en restauration collective

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les bonnes pratiques en restauration collective
- Détecter et maîtriser les risques de contaminations et de développements microbiens.
- Identifier l'importance d'une méthode HACCP et pouvoir la mettre en pratique.
- Assurer la traçabilité adéquate des actions

Pré-requis :

Professionnels en exercice en service hôtellerie restauration.

Durée de la formation :

3 heures

Coût :

500 €

Modalités et délais d'accès :

La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap

Contenu

La formation se déroulera sur un mode opérationnel incluant l'accompagnement et la formation sur le terrain.

La règlementation en application

- Définition du terme hygiène et sécurité alimentaire.
- Connaître les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH).

Les facteurs à risques alimentaire

- Les principales sources de contaminations
- Connaître les facteurs de multiplications des micro-organismes.

Les moyens de maitrise

- Le respect des Bonnes Pratiques de Fabrication et d'Hygiène.
- Comment éviter les contaminations.
- Comment éviter les multiplications.

Les points critiques

- Procéder à l'analyse des risques.

- Identifier et classer les Points Critiques
- La maîtrise des points critiques

Les documents d'enregistrements

- Bilan des documents existants et leur utilisation
- Plan de nettoyage et désinfection.

Moyens pédagogiques et techniques et d'encadrement mis en œuvre

La formation est fondée sur une pédagogie de groupe. Elle s'appuie sur des apports théoriques, méthodologiques enrichis de cas pratiques en ateliers.

La participation des stagiaires, renforcée par l'alternance des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives permet l'acquisition et la maitrise des outils présentés.

Outils et supports remis aux professionnels

Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation. Un support papier vous sera distribué en début de séance. Le formateur donnera également le support dématérialisé pour ceux qui le souhaite.

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative par le formateur à chaque fin de journée de formation : interrogation orale ou cas pratique (atelier, cas clinique)

- Auto-évaluation des acquis en fin de formation :

Le formateur distribue le questionnaire d'auto-évaluation des acquis à l'apprenant : ce questionnaire permet de s'auto-évaluer sur l'apport de la formation en termes de connaissances et de compétences acquises en fonction des objectifs pédagogiques fixés.

Le formateur reporte les résultats sur l'attestation de formation de l'apprenant. Cette attestation reprend les objectifs pédagogiques de la formation. L'attestation précise les compétences et connaissances acquises.

- Assiduité par l'émargement des feuilles de présence.

- Un questionnaire à froid est envoyé 6 mois à 1 an après la formation : cela permet d'évaluer la capacité à transférer les nouveaux acquis dans l'activité professionnelle et suivre l'évolution.

- Un questionnaire de satisfaction est distribué à l'apprenant afin d'apprécier la formation et son déroulement.

Vos principaux interlocuteurs

Référente pédagogique

Séverine ROLLAND, Directrice, Pôle formation Route nouvelle
06.22.26.88.02

Référente administrative

Jessica STOLL, Chargée de formation, Pôle formation Route nouvelle
06.22.26.88.02
jessica.stoll@routenouvelle.fr

Référent handicap

Jessica STOLL, Chargée de formation, Pôle formation Route nouvelle
06.22.26.88.02
poleform@routenouvelle.fr

www.routenouvelle.fr

RGPD

Les données suivantes peuvent être utilisées par nos soins tout au long de votre cursus de formation :

Coordonnées email, téléphonique et postal, date de naissance, numéro rpps ou adeli .En effet, ils nous permettent la gestion administrative : création d'attestation de présence, feuille d'émargement, attestation de réussite.

Ces données sont conservées jusqu'à 3 ans.

Si vous souhaitez que nous n'utilisions plus ces données avant la fin des délais donnés, merci de nous l'indiquer à l'adresse suivante ; poleform@routenouvelle.fr

En application de la loi informatique et liberté modifiée et du RGPD, vous pouvez demander un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement de vos données en faisant la demande au délégué à la protection des données de l'association Route Nouvelle : dpo@routenouvelle.fr.